

DOMAINE-DU-ROY
Lac-Saint-Jean

[HD]*

***Hauteinent Distinctif**

DOMAINE-DU-ROY
Lac-Saint-Jean

[HD]*
*Hautement Distinctif

Occupation des territoires nordiques du Québec

L'exemple de la MRC du Domaine-du-Roy

Forum régional

Université du Québec à Chicoutimi

14 mars 2008



MRC
du DOMAINE-du-ROY

L'énoncé de la vision territoriale

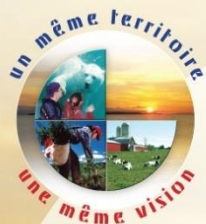
« Être la communauté la plus dynamique, entreprenante et attirante des MRC du Québec »

« Pour y parvenir, nous développons nos ressources de façon optimale en tenant compte de leurs dimensions économique, sociale et environnementale, particulièrement dans nos secteurs d'excellence que sont la forêt, ses produits, l'agroalimentaire et le tourisme.

Nous assumons notre pérennité, notre croissance et la qualité de vie de notre communauté en étant attentif à l'évolution de la société, à la transformation du travail et aux besoins des générations futures.

Nous préconisons les valeurs communes à un milieu économiquement vigoureux : la fierté, la solidarité et l'ouverture. »

Charte d'engagement territorial du Domaine-du-Roy



Parce que nous sommes conscients que la communauté du Domaine-du-Roy, tout comme la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, fait face à des enjeux et des défis nouveaux et importants ;

Parce que nous avons été conviés à contribuer à un important exercice visant à doter le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy d'une vision stratégique de développement territorial ;

Parce que nous avons la profonde conviction que l'adoption d'une vision stratégique de développement territorial et sa mise en œuvre vont contribuer significativement à l'amélioration des conditions de vies sociale, environnementale, économique et culturelle des hommes et des femmes de ce territoire et tracer la voie à suivre aux actions dans ces domaines ;

Parce que nous sommes persuadés que la concertation, la collaboration, la cohésion et la solidarité dans l'action sont les voies à privilégier pour faire face aux grands enjeux et défis des prochaines années ;

Parce que nous sommes convaincus que ce territoire, et les personnes qui l'habitent, dispose des ressources et des outils nécessaires pour en favoriser son développement et son plein épanouissement ;

Parce que nous voulons et pouvons apporter une contribution utile à la mise en œuvre de la vision stratégique de développement territorial récemment adoptée par le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy.

Pour ces motifs, nous soussignés :

Adhérons à la vision stratégique de développement territorial de la MRC du Domaine-du-Roy :

« Être la communauté la plus dynamique, entrepreneuriale et attirante des MRC du Québec. »

« Pour y parvenir, nous développons nos ressources de façon optimale en tenant compte de leurs dimensions économique, sociale et environnementale, particulièrement dans nos secteurs d'excellence que sont la forêt, ses produits, l'agroalimentaire et le tourisme. »

Nous assumons notre pérennité, notre croissance et la qualité de vie de notre communauté en étant attentifs à l'évolution de la société, à la transformation du travail et aux besoins des générations futures.

Nous préconisons les valeurs communes à un milieu économiquement vigoureux : la fierté, la solidarité et l'ouverture. »

Prenons l'engagement de favoriser dans le cadre de nos missions, de nos compétences, et de nos activités, la mise en œuvre sur le territoire et dans notre organisation de la vision stratégique de développement territorial.

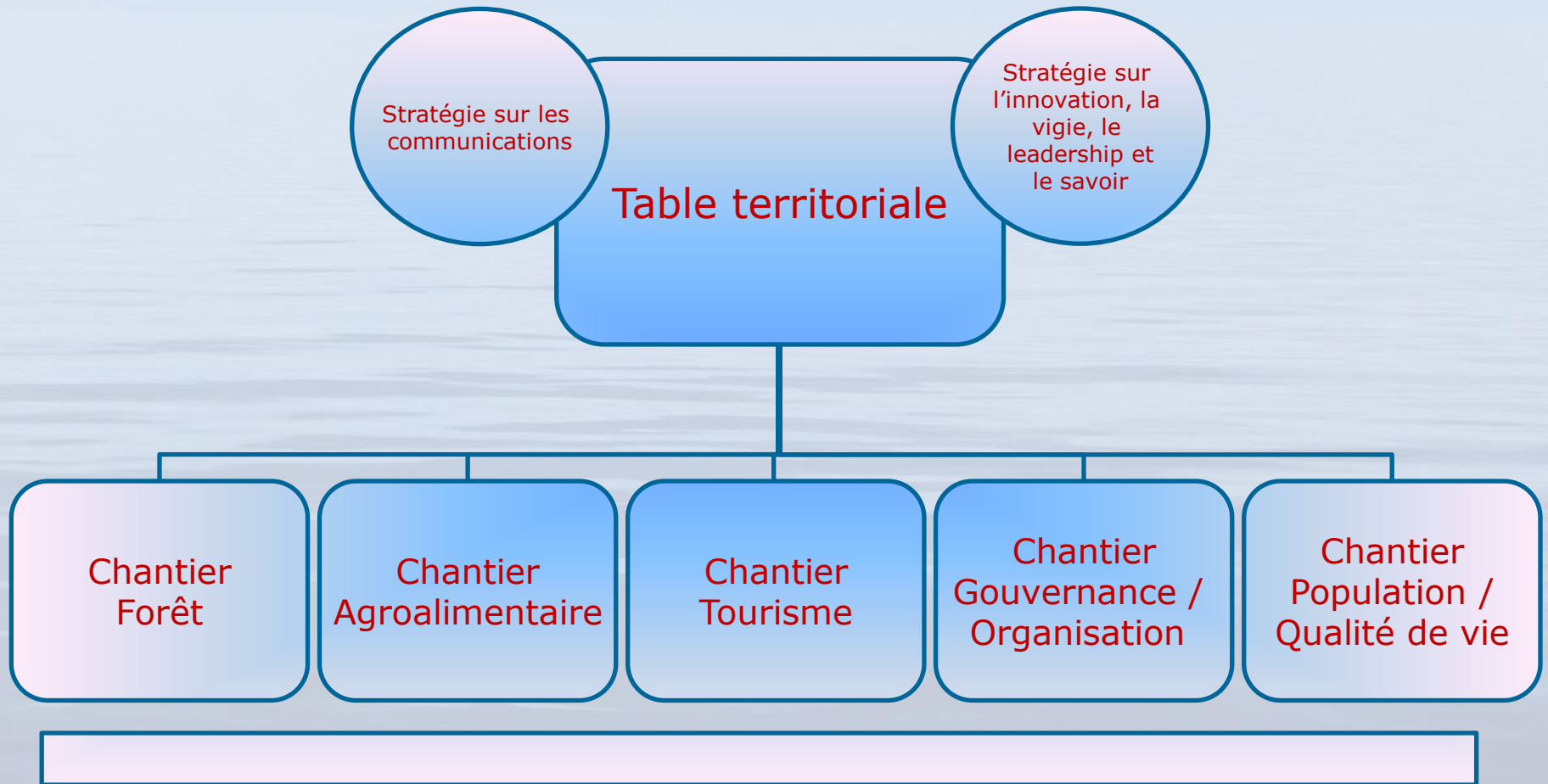
Souscrivons aux valeurs de fierté, de solidarité et d'ouverture proposées dans la vision stratégique de développement territorial.

Signataire de la charte d'engagement territorial

- **24 organisations**

- MRC du Domaine-du-Roy et 9 municipalités locales
- CSSS Domaine-du-Roy
- Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- Cégep de Saint-Félicien
- Deux chambres de commerce et d'industrie (secteur Roberval et secteur Saint-Félicien)
- CLD Domaine-du-Roy
- SADC Lac-Saint-Jean-Ouest
- Carrefour jeunesse-emploi
- Milieu agricole (syndicats de base Val-Jalbert et des Rivages)
- Milieu forestier (Syndicat des producteurs de bois)
- Milieu financier (Caisse populaire secteur Saint-Félicien et La Doré et Caisse populaire Sieur-de-Roberval)
- Centre d'innovation et de développement expérimental du Lac-Saint-Jean-Nord (CIDEL)

Cadre de mise en œuvre



Chantier population et qualité de vie

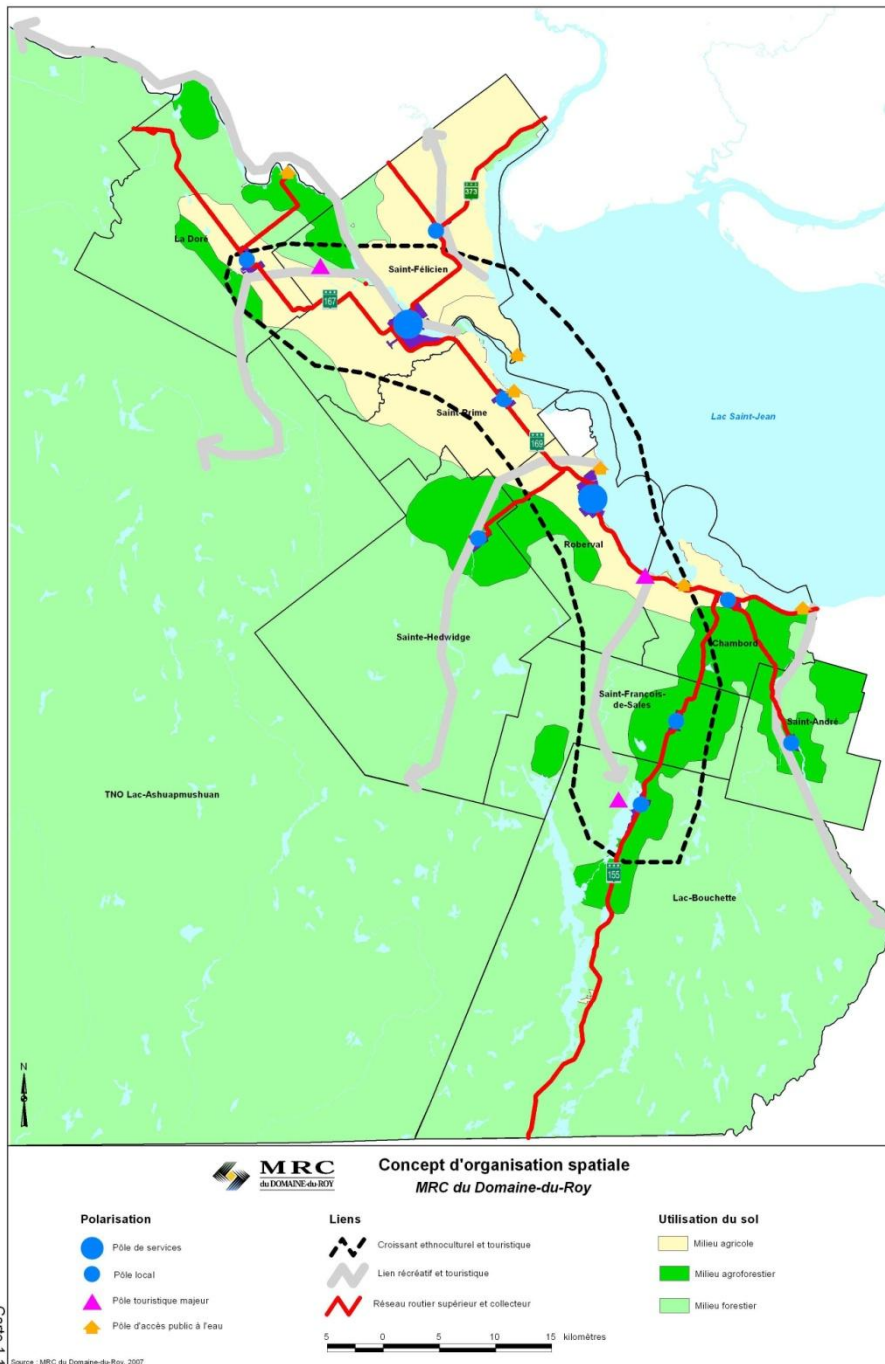
Initiateur	MRC du Domaine-du-Roy				
Axes d'intervention	Villes et villages en santé et MRC en santé				
Sous-axes	Rétention des jeunes	Immigration	Organisation des services de santé et communautaires	Éducation	Image globale et gestion du territoire
Responsables	MigrAction	Comité Portes ouvertes sur le Lac-Saint-Jean	CSSS Domaine-du-Roy	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets & Cégep de Saint-Félicien	MRC
Partenaires	Table MigrAction	MICC TRCI MRC CLD CJE Municipalités	Comité d'élaboration du plan d'action local en santé (CÉPAL)	CJE CLD CLE SADC	Municipalités / ministères / propriétaires / etc.
Commentaires				Mettre l'accent sur l'entrepreneurship en fonction des demandes du milieu	
Actions structurantes	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Élaboration d'une politique familiale ❖ Élaboration d'une politique d'accueil (acteurs locaux doivent être les partenaires) 				

Schéma d'aménagement et de développement

- **Doit servir à la mise en forme de la vision stratégique en proposant un patron cohérent de l'occupation du territoire en:**
 - Harmonisant les grandes vocations du territoire;
 - Définissant les critères applicables à la protection des ressources naturelles et à l'optimisation des infrastructures, des équipements et des services publics, tout en répondant aux besoins particuliers de la population actuelle et future de chacune des communautés;
 - Harmonisant la planification et l'emplacement des équipements et des services collectifs en s'assurant de la meilleure accessibilité et de leur viabilité;
 - En favorisant le maintien des services de proximité privés ou publics dans des secteurs urbains ou ruraux en dévitalisation;
 - En contribuant à la santé et à la sécurité publique, au bien-être général et à la protection de l'environnement par une meilleure harmonisation des usages sur le territoire;
 - En optimisant, par la planification des espaces industriels et commerciaux, les retombées des investissements publics et privés.

Concept organisation spatiale

- Le concept s'articule en lien:
 - Avec la revalorisation et le développement milieu rural en assurant la pérennité de l'agriculture et des activités agricoles et forestières
 - Avec le milieu forestier non seulement comme lieu d'exploitation de ressources naturelles mais également comme lieu d'accueil d'activités récréatives
 - Avec la confirmation des deux pôles majeurs et l'ensemble des noyaux centraux des municipalités en vue de pérenniser les services
 - Avec la volonté de rendre plus accessible le lac Saint-Jean aux visiteurs et aux résidents
 - Avec la consolidation des produits d'appel touristiques existants en y greffant des activités complémentaires aux tourisms d'aventure, écotourisme et ethnoculturel
 - Avec la protection de l'environnement et des territoires d'intérêt en les intégrant à la stratégie de mise en valeur récréative et touristique



Plan d'action

- **37 stratégies** (lien étroit entre l'aménagement et le développement durable des communautés par une occupation dynamique du territoire)
 - **Milieu agricole** (terres en friche, valorisation milieu agricole, émergence de nouveaux créneaux, gestion intégrée de l'eau par bassin versant, transformation production agricole, production apicole, production porcine et production agricole en serre)
 - **Milieu forestier** (production bleuets, forêt habitée, gestion ensemble TPI, parc régional rivière Ashuapmushuan, biomasse forestière, développement hydroélectrique et éolien, villégiature et valorisation du bois)
 - **Secteur touristique** (aventure, écotourisme, ethnoculturel, Véloroute des bleuets et ouananiche)
 - **Secteur industriel** (nouveau créneaux, vocation des aires industrielles et développement entrepreneurial)
 - **Milieu urbain** (nouveaux immeubles résidentiels, réaménagement entrées et sorties des municipalités, revitalisation centres-villes et noyaux centraux, centre de détention régional, logements pour personnes âgées, marchés publics, embellissement des municipalités et protection des paysages, foresterie urbaine, services de proximité et écoles et municipalités en réseau)
 - **Villégiature** (villégiature locative ou en copropriété, nouveaux secteurs et réaménagement secteurs existants)

Conclusion

- Schéma d'aménagement et de développement:
 - Deviendra certes le cadre de référence pour assurer une gestion cohérente du territoire
 - MRC ne peut agir seule et demande la participation des municipalités et des autres organisations qui gravitent sur le territoire
 - Les 37 stratégies permettent de conclure qu'il est possible d'occuper le territoire d'une MRC dite « nordique »
 - Modèle développé par la MRC pourrait servir de banc d'essai à la proposition déposée par la FQM au gouvernement du Québec sur une politique d'occupation dynamique du territoire (projet de territoire)